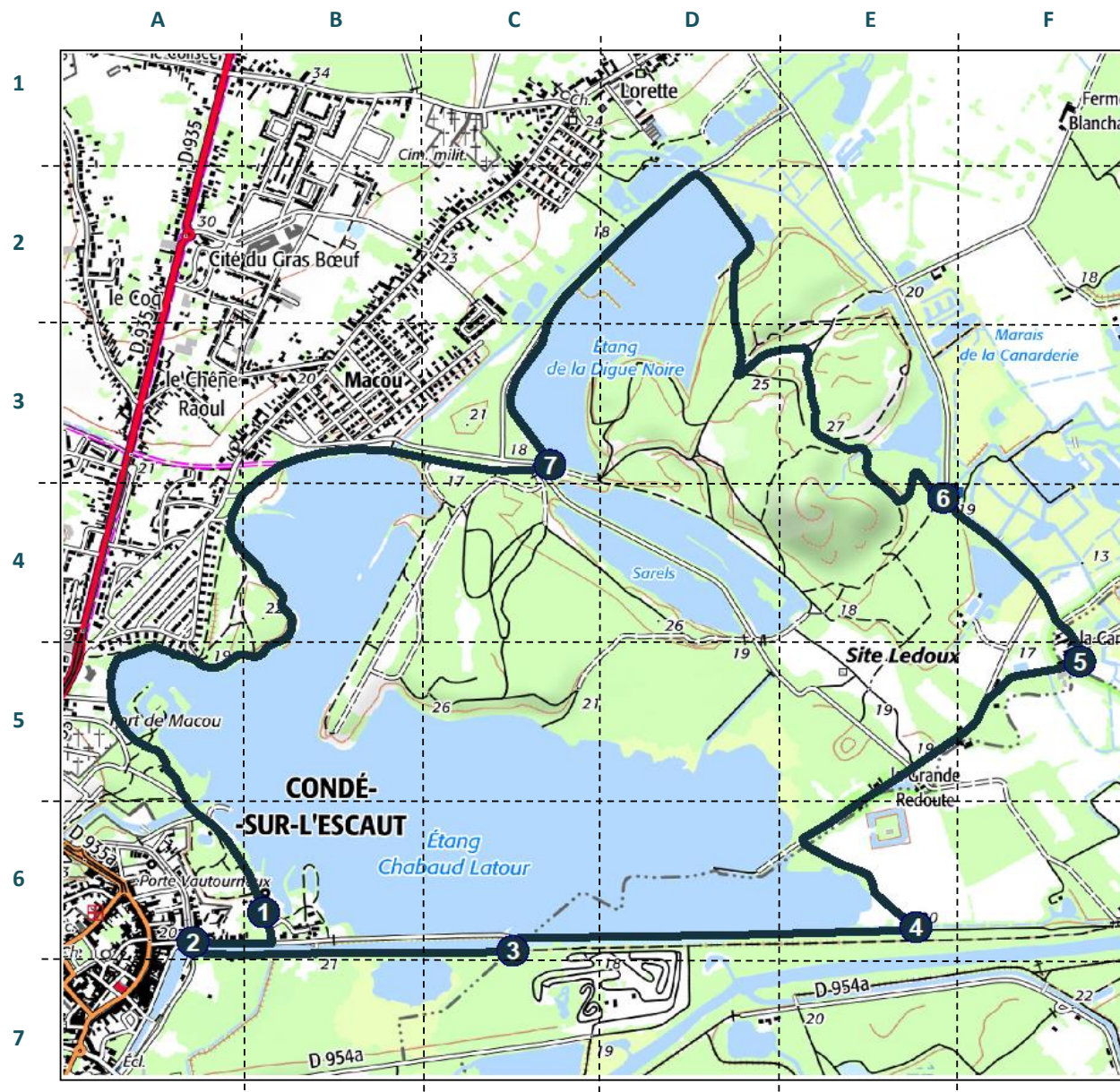


Circuit de la Canarderie

(9 Km 0 - 3 h 00)

Départ : parking base de loisirs CONDE-SUR-L'ESCAUT

1. Du parking face au kiosque dirigez vous à droite, puis tournez à droite vers le canal. Continuez tout droit.
2. Passez le pont pour rejoindre l'autre rive et poursuivez le long du canal.
3. Après l'étang (Saint-Pierre) et avant le terrain de moto-cross, franchissez le canal pour rejoindre l'autre berge. Continuez à droite le long de l'étang de Chabaud-Latour et de la partie délaissée du canal de Mons.
4. Quittez le chemin de halage pour suivre le chemin à gauche. Ce chemin rejoint une route pavée 600 m plus loin. Bifurquez alors à droite. Au café (la Roseraie), continuez tout droit jusqu'au hameau de la Canarderie en laissant les chemins sur votre gauche.
5. Après la ferme, prenez à gauche et suivez cette route, tantôt pavée, tantôt macadamisée, qui longe les roselières. Des observatoires, sur votre droite, permettent d'apprécier la variété et la quantité des populations d'oiseaux.
6. A la hauteur du poste électrique, engagez vous sur le sentier à gauche. Il passe au pied du terril boisé. A la fourche, descendez à droite par le chemin sinueux. A l'embranchement virez à droite et contournez l'étang de la Digue Noire par la droite. Arrivés sur la rive nord, utilisez le sentier parallèle à la route. Partez à gauche, quittez l'étang et débouchez sur une route.
7. Engagez vous à droite et longez l'étang de Chabaud Latour. Puis traversez le parc et rejoignez la base de loisirs et le parking en suivant bien le balisage.





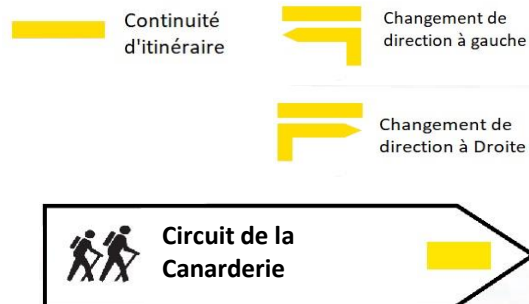
Circuit de la Canarderie

(9 Km 0 - 3 h 00)

Départ : parking base de loisirs CONDE-SUR-L'ESCAUT

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Avis du Randonneur :

Parcours à découvrir toute l'année dans une ancienne zone d'activité minière. Chemins en schiste, sentiers en terre longeant le canal et petites routes composent ce circuit à la découverte des étangs et des roselières issus des affaissements miniers. Et surtout n'oubliez pas vos jumelles et votre guide des oiseaux ! Le site ornithologique est un des plus riches du département par le nombre et la variété des espèces rencontrées. Balisage jaune.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>